



ASSOCIATION DES LOCATAIRES
INDÉPENDANTS
DE STRASBOURG

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS
DE LOCATAIRES 2018

Avec ou sans ALIS ? DÉMOCRATIE pour Tous ?

Tous les quatre ans les locataires choisissent démocratiquement leurs représentants. Depuis plus de 35 années les associations indépendantes ont la possibilité de se présenter aux élections HLM. En 2014, à la faveur d'une élection démocratique, vous avez été des centaines de familles à nous accorder votre confiance. Notre équipe bénévole intervient dans des centaines de dossiers à travers, des courriers, durant des consultations juridiques, des accompagnements en agence, par la médiatisation de certaines affaires. Les dossiers et les thèmes sont divers et nombreux : expulsions, mutations, humidités, moisissures, propreté, invasion de rats, cafards, charges, enquêtes sectorielles, réhabilitations...

LOCATAIRES, la loi du 27 janvier 2017, impose maintenant aux associations indépendantes d'être affiliées à une association nationale. Ce qui est tout à fait contraire à la démocratie et à la liberté associative garanties par la Constitution. Cette modification législative, après notre victoire éclair en 2014, est à l'initiative du Président de CUS Habitat Philippe BIES ancien député socialiste. Contrairement à d'autres associations, ALIS souhaite réellement défendre les locataires sans aucune accointance avec le milieu politique et surtout, sans aucun intérêt personnel. Nos actions en faveur des locataires en sont la preuve. En fin d'année, en novembre 2018, et en raison de la modification de la loi, il n'est pas sûr que notre association soit présente aux prochaines élections.

Dans ce cas, nous demandons à chaque locataire en cas d'absence de notre liste, de se mobiliser pour dénoncer cette situation de mise sous tutelle, en glissant dans l'enveloppe, le bulletin que nous vous transmettrons ou tout simplement, en portant la mention suivante sur papier libre: « Je vote ALIS, pour une DÉMOCRATIE réelle ». Démocratie de façade ? En République on respecte le choix démocratique.

LOCATAIRES SOLIDAIRES !

Jamal ROUCHDI

Responsable et référent des élections

POUR NOUS CONTACTER

A.L.I.S Association des Locataires
Indépendants de Strasbourg
Ensemble solidaires
16 rue Eugène-Delacroix
67200 Strasbourg • 07.53.85.82.62
Courriel : Alis.strasbourg@outlook.com



UNION
DÉPARTEMENTALE
CSF DU BAS-RHIN

Locataires mobilisez-vous pour faire avancer vos droits !

Du 19 au 27 novembre prochain, vous voterez pour désigner vos représentants au Conseil d'Administration de CUS Habitat. Cet événement démocratique, qui concerne les seuls locataires de l'habitat HLM, mérite toute votre attention et votre participation. Nous, militants CSF investis dans tous les quartiers, vous proposons une liste de candidats aguerris et représentatifs issus des différents quartiers de Strasbourg et alentours. Ces quatre dernières années, nous nous sommes mobilisés à vos côtés pour défendre vos droits et améliorer votre quotidien par la réalisation de projets locaux et porter vos revendications. La CSF, association nationale de défense des locataires, intervient également auprès des Ministères et des Parlementaires pour faire entendre nos revendications et combattre les initiatives desservant les intérêts des familles. Tant au niveau national que local, nous, militant-e-s CSF avons combattu la politique irresponsable du gouvernement et dénoncé ses conséquences inacceptables pour les locataires. Nous, hommes et femmes, tous locataires de CUS Habitat, examinerons les futurs budgets de l'organisme, les loyers, les projets de construction de nouveaux logements, les travaux d'entretien et de réhabilitation, **comme nous avons su le faire par le passé.**

Face à la baisse de 1,5 milliard d'euros dans le budget logement voté par la majorité pour 2018, la représentation des locataires représente un enjeu de taille ! Les économies budgétaires ne doivent pas se faire au détriment des droits des locataires à vivre dans un logement de qualité et abordable.

Avec La CSF, exigeons :

Des loyers abordables - des charges contrôlées et facturées au juste prix - des travaux d'isolation pour un logement confortable et une facture réduite - une vraie présence humaine au service des locataires - la bonne application des contrats d'entretien et des rénovations efficaces - des réponses concrètes aux réclamations

La CSF vient de déménager. Retrouvez-nous à présent au Neudorf, 184 Route du Polygone. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

POUR NOUS CONTACTER

CSF 67 - 184, Route du Polygone
67100 STRASBOURG • 03.88.23.43.60
Courriel : hucv.csf67@orange.fr
www.la-csf.org



CONSOMMATION
LOGEMENT ET
CADRE DE VIE
CITOYENS AU
QUOTIDIEN

Madame, Monsieur, Locataire,
Nous tenons à saluer l'organisation, par CUS HABITAT et HABITATION MODERNE de « ÉTÉ FOOT 2018 », manifestation sportive qui permet à de jeunes, garçons et filles de moins de 13 ans et de moins de 1,55m, de participer à des rencontres sportives qui ont eu lieu dans le courant du mois d'août. La finale de cette compétition amicale aura lieu au stade de la Meinau en lever de rideau du match Strasbourg-Dijon.

Cher(e) locataire, entre le 19 novembre et le 28 novembre vous devrez voter pour désigner vos représentants au conseil d'administration de votre bailleur. Naturellement, nous vous inviterons, le moment venu à apporter votre voix à la liste présentée par la CLCV. Parmi les points de notre programme que vous découvrirez dans notre profession de foi qui vous parviendra aux environs de 15 novembre nous exigeons une approche différente pour ce qui concerne les projets de réhabilitation. Nous n'accepterons plus de n'avoir à donner juste qu'un avis sur les projets. Nous voulons que les locataires, directement ou à travers leurs associations puissent faire des propositions sur les travaux dans le cadre de la réhabilitation de leur immeuble.

2018 sera une année noire pour le logement social. CUS HABITAT, comme les autres bailleurs sociaux, n'est pas épargné par ces récentes mesures gouvernementales et les futures à venir (loi ELAN et rapport CAP 22). Les conséquences de ces décisions pénaliseront fortement les locataires, et leur pouvoir d'achat. La mixité sociale de nombreux quartiers risque d'en être profondément modifiée.

La CLCV se mobilisera pour défendre les locataires de CUS HABITAT.

FAITES CONFIANCE À LA CLCV ET À SES REPRÉSENTANTS

Josiane Reibel

Élue des locataires
au conseil d'Administration

POUR NOUS CONTACTER CLCV UD67

16 rue de la Course
67000 STRASBOURG
03.88.38.27.14 / mail : bas-rhin@clcv.org
Internet : www.clcv.org



LA CNL
1^{ÈRE} ORGANISATION
DE DÉFENSE DES
LOCATAIRES

Un Collectif « Ambition logement » s'est constitué pour réagir aux méfaits de la loi ELAN

Sa plateforme dénonce le démantèlement du modèle français de logement social, **Elle défend le droit au logement** pour tous et le droit à un logement stable. Elle dénonce la vente de logements sociaux et le bail mobilité. **Elle proteste contre la suppression des normes** dans la programmation des logements sociaux notamment,
• des normes d'accessibilité aux logements (handicapés)
• des normes protection du patrimoine
• des normes de qualité et d'adaptabilité des logements

Elle dénonce les mesures du gouvernement qui vont faire disparaître le logement social public **Elle réclame une politique de logement durable**

Pour ce collectif, le mal logement est une arme de destruction massive et son mot d'ordre : FAISONS DU LOGEMENT LA GRANDE CAUSE PERMANENTE. La CNL est signataire de cet appel du collectif

C'est pourquoi pour les élections des représentants des locataires fin novembre de cette année la seule association à défendre réellement les intérêts des locataires c'est la CNL.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Prenez contact avec la fédération des locataires CNL du Bas-Rhin / Confédération Nationale du Logement 2 rue de la Brigade Alsace-Lorraine à Strasbourg • Tel. 03 88 37 91 11
Courriel : contact@cnl67.fr
Internet : www.lacnl.com



PLUS QU'UN BAILLEUR SOCIAL

En tant qu'acteur de vos quartiers, CUS Habitat a à cœur de soutenir ceux qui animent la vie locale, ceux qui s'engagent pour accompagner les familles, les jeunes ou les aînés, ceux qui par leurs initiatives apportent plus d'humanité, de convivialité et de solidarité dans le quotidien.

L'association AMI qui fête ses 20 ans (en couverture) à HautePierre en est une belle illustration. Les associations et les centres Sociaux et Culturels sont au premier rang de ces initiatives qui permettent les rencontres et le bien-vivre ensemble. Et chaque année, CUS Habitat vote un budget pour soutenir des animations ou des fêtes de quartier, comme cet été, dans le quartier gare, Rotterdam, à la Musau ou à la Robertsau. Il a également encouragé des initiatives de jardinage collectif, participé à des actions de sensibilisation à la propreté ou aux économies d'énergies qui ont un impact direct sur la vie quotidienne de chacun.

Ce lien social repose surtout sur les bénévoles qui font vivre ces associations, mais en tant que bailleur, nous avons à cœur d'y apporter un coup de pouce financier et de promotion, pour qu'un maximum d'habitants puissent en profiter.

Dans ce magazine, nous avons sélectionné quelques-unes de ces initiatives qui ont rendu l'été plus beau et plus vivant. Merci à tous ceux qui y ont participé !

De notre côté, nous avons une nouvelle fois organisé le rendez-vous foot attendu par nos jeunes locataires, qui leur permet de s'amuser et de se rencontrer entre quartiers, dans le respect des valeurs du sport, de la compétition et du fair-play. Parce que nous revendiquons d'être un partenaire pour le logement, mais bien plus encore.

Bonne lecture !

Philippe Bies
Président de CUS Habitat
Adjoint au maire de Strasbourg



**POUR TOUTE
DEMANDE D'INTERVENTION
TECHNIQUE ET LOCATIVE,
NOS CONSEILLERS SONT
À VOTRE ÉCOUTE AU**

03 88 60 83 83

■ Pour joindre plus facilement nos conseillers, appelez de préférence aux heures bleues ou jaunes (sauf pour les interventions techniques urgentes) :

8h	9h30	11h	12h
13h	14h	15h30	16h

■ Accueil dans nos agences et antennes du lundi au vendredi

8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00 et/ou sur rendez-vous.

■ Ascenseur centre d'appels n°vert 0800 21 00 53

■ Numericable service clients 39 90 puis composez le 3, puis le 2.

■ Siège du CUS Habitat

03 88 21 17 00
8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
16h00 le vendredi

à deux pas

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES

« À DEUX PAS » - MAGAZINE DE CUS HABITAT
N°37 - AUTOMNE 2018

ISSN : 2105-1755

CUS Habitat, Pôle de l'habitat social
24 route de l'Hôpital
CS 70128 - 67028 STRASBOURG

www.cushabitat.fr

Directeur de la publication :
Jean-Bernard Dambier

Responsable d'édition :
Service Communication CUS Habitat
communication@cushabitat.fr

Rédaction : Corinne Maix

Photos : Geneviève Engel,
Dorothee Parent, CUS Habitat

Conception : Citeasen.fr



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
CUS Habitat
et Ecofolio.



Coups de qui font



© Geneviève Engel

VOUS AVEZ UN PROJET DANS VOTRE QUARTIER DANS LE DOMAINE DU SPORT, DE LA CULTURE, POUR AIDER CERTAINES PERSONNES OU POUR SENSIBILISER VOS VOISINS À CES BONNES HABITUDES QUI PARTICIPENT AU BIEN-VIVRE ENSEMBLE ? CUS HABITAT PEUT VOUS DONNER UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR ORGANISER CET ÉVÈNEMENT !

DEMANDE DE SUBVENTION : COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque année, CUS Habitat consacre un budget de plusieurs milliers d'euros pour participer au financement de projets ou d'événements organisés dans ses quartiers au profit des habitants.

Pour décrocher une aide, déposez un dossier qui présente votre projet grâce au formulaire disponible sur le site internet ou au siège de CUS Habitat. On vous demande d'y renseigner le porteur du projet (forcément une association), de décrire l'action envisagée et vos objectifs (animer, informer, former...), votre budget et autres financements.



Ces demandes de subventions peuvent être formulées toute l'année, car le jury qui évalue l'intérêt des projets se réunit chaque trimestre.